

**DEDIRECTION GENERALE DES SERVICES**  
VIE DES QUARTIERS

### **CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE PLATEAU D'AVRON BEAUSEJOUR** **LE 27 SEPTEMBRE- SALLE DU CONSEIL**

**Les membres présents** : M. VERRIER, Mme BADEY, Mme BIRIBIN, M. HAAS, M. PATTE, Mme DELEMARLE, Mme AUDO, Mme ZIRNHELT, M. PERGUET, M. DELPORTE

**Pour la Ville de Rosny-sous-Bois** :

Mme ROUSSEL, Adjointe du quartier Centre-Ville  
M. DAUPHINOT, Directeur de la Vie des quartiers  
Mme CAZARD, Directrice du Développement urbain  
Mme CAMUS, chargée de mission commerces  
Mme GASSAUD, Responsable du service évènementiel  
M. HAMROUN, Chef du service voirie  
Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité

**Ordre du Jour :**

- Projet du conseil de quartier 2022
- Les commerces
- Points d'actualités et questions diverses

**Projet du Conseil de quartier 2022**

---

Mme ROUSSEL : Nous souhaitons commencer par ce point afin de vous laisser le temps d'échanger avec Mme GASSAUD et M. HAMROUN que je remercie d'ailleurs de leur présence. Leur compétence et expertise en la matière vous seront certainement bénéfiques et utiles à toute fin d'organisation pour l'évènement festif que vous souhaitez mettre en place.

Ils s'étaient déjà déplacés à la réunion préparatoire du 13 septembre, malheureusement un seul membre avait pu se rendre disponible.

M. HAAS : avant de commencer les discussions je tenais à formuler mon étonnement quant à la manière dont s'est organisée la réunion du 13 septembre et celle d'aujourd'hui. En effet, j'ai reçu votre appel Mme BUSSUGU et Mme ROUSSEL demandant de reporter la date du conseil et de maintenir la date du 13 sous format de réunion préparatoire. A votre demande j'ai donc apporté vos

réflexions au groupe. Toutefois, il aurait fallu que cela vienne directement de vos services, d'autant plus que j'ai compris que le maintien de la date du conseil au 13 n'était pas possible au vu de votre indisponibilité.

Mme BUSSUGU : en effet, nous avons préféré passer par vous car, vous étiez parmi ceux qui ont organisé la première réunion préparatoire et qui avez fait la proposition de la date du 13 septembre. Il ne s'agissait aucunement pour nous de vous mettre en difficulté bien au contraire, cela nous a paru plus pertinent d'avancer en groupe (en lien avec les services de la ville) dès le 13 septembre sur votre projet pour limiter le délai d'organisation de votre événement. Mais bien évidemment nous tenons compte de votre réflexion pour les prochaines fois.

M. PERGUET : l'idée de notre projet est de bloquer une rue afin d'y organiser le temps d'une journée un événement festif intergénérationnel. Nous recherchons principalement une rue « non-festive » c'est-à-dire qui n'accueille pas habituellement des animations.

Mme ROUSSEL : les derniers échanges par mail entre membres faisaient mention d'un report de ce projet à l'année prochaine. Qu'en est-il ? Et surtout s'il y a report, que fait-on du budget 2022 ? Nous avons justement invité Mme GASSAUD et M. HAMROUN afin de vous fournir quelques éléments sur l'organisation d'un tel évènement.

Mme GASSAUD : En fonction de la date, il faudra faire attention car, les services de la ville ne pourront pas répondre à vos demandes (matériels, affichage...). Je peux d'ores et déjà vous conseiller d'éviter le mois de juin qui est sur-sollicité.

Aussi, pour tout ce qui est d'ordre musical, n'oubliez pas qu'à Rosny nous avons beaucoup d'artistes. Je peux vous mettre en relation avec eux en fonction de vos besoins.

M. HAMROUN : par rapport aux rues, sachez qu'en 2023 beaucoup de travaux sont prévus :

**Remise en Etat / Requalification :**

Verdun  
Hussenet  
Estienne d'Orves  
Strasbourg  
La Dhuys  
Jules Guesde  
Victor Hugo

**Enfouissement :**

ST Claude  
Berthauds  
Carrières  
Danton  
DR Variot  
R Salengro

**Pour les rues gênantes :**

Clément Ader  
Richard Gardebled  
Verdun  
Maunoury  
Avenue de la République  
Kennedy  
Gallieni  
Avenue du général de Gaulle  
Avenue Lech Walesa  
Changis  
Paul Cavare  
J.P Timbaud

**Pour les rues qui occasionneraient le moins de gêne possible on retrouve :**

- Pasteur
- Saint-Denis
- Galilée
- Metz
- Quinconces
- Desgenettes
- Sentier de la Fontaine au boucher

Les membres ont eu des discussions animées sur les avantages et les inconvénients de reporter le projet. A la fin des discussions, nous sommes passés au vote avec cette question :

**Qui est pour l'idée de reporter à l'année prochaine le projet « d'animation intergénérationnelle sur une rue du quartier » ?**

**9 voix pour**

**1 voix sans avis**

**Quel projet pour 2022 ?**

M. PERGUET : Le projet re-végétalisation 2021 était pensé initialement pour « dé-bétonner » et implanter des ilots de verdure/ fraîcheur. Malheureusement, les discussions avec le service espaces verts ont démontré la difficulté financière / humaine à porter ce type de projet. Moi je propose de repartir sur le même projet qu'en 2021 à savoir planter des arbres.

M. VERRIER : Derrière la maison du projet se trouve un petit jardin exploitable. Ce jardin est à peine utiliser, pourquoi ne pas l'ouvrir aux habitants ?

Mme CAZARD : nous nous sommes interrogés sur son ouverture mais, on nous a expliqué qu'il y a eu des difficultés de squat et d'alcoolisme. Il faudrait trouver un modèle de gestion, peut-être en lien avec la Maison des Projets pour des ouvertures en journée. Nous pouvons, avec le compte rendu que fera Mme BUSSUGU, reposer encore une fois la question. Quelle temporalité ? Quel projet ?

M. HAAS : je suis favorable à l'ouverture du jardin mais, cela ne résout pas notre problème du budget 2022. Si nous connaissons déjà la rue que nous utiliserons l'année prochaine pour notre événement, nous pouvons y planter des arbres ?

M. PATTE : Il faudrait voir avec le service espaces verts et voirie pour avoir la liste des rues susceptibles d'accueillir notre événement et par la même occasion qui pourraient servir à planter d'autres arbres.

M. HAMROUN : de mon côté, je vous ai communiqué la liste des rues possibles. Pour la plantation d'arbres je vous laisse vous rapprocher du service espaces verts. Sur le prochain conseil de quartier si cela vous intéresse, nous pouvons aborder l'aménagement possible des rues.

M. PERGUET : est-ce que tous les arbres et arbustes plantés ont survécu à la sécheresse de cet été ?

Mme : BUSSUGU : nous allons poser la question

Durant l'écriture de ce compte rendu, nous avons reçu les informations relatives aux pertes causées par la sécheresse :

\_ Mare Huguet : 1 pommier (et un figuier mal en point)

\_ Parc Decesari : 1 pommier

\_ Mail centre-ville : 5 framboisiers, 7 groseilliers et 3 groseilliers à maquereau

Les membres présents ont décidé de reconduire le projet de plantation d'arbres initié en 2021. Une réunion avec le service des espaces verts doit se tenir dans les plus brefs délais pour lancer l'organisation de ce projet.

## **Les Commerces**

---

Mme CAMUS : Une étude sur le schéma commercial de la ville va être menée dès le mois d'octobre par un bureau d'étude. L'objectif est d'effectuer un état des lieux des commerces de la ville ainsi qu'un état des coques vides. Des réunions de concertation seront organisées à cet effet, n'hésitez pas à y prendre part. L'étude va s'étendre sur quatre mois, ensuite une présentation aux élus et aux habitants sera faite.

Mme CAZARD : c'est important d'avoir un schéma ciblé sur du long terme. L'enjeu est finalement d'arriver à parler de la ville par le biais de cette thématique.

Mme CAMUS : la ville ne possède que cinq coques commerciales. Le reste est du domaine privé. La mairie peut conseiller mais, l'installation est à l'initiative des commerçants.

Mme ZIRNHELT : il y a « trop » de magasins de pompes funèbres dans le centre-ville. Normalement un centre-ville doit être animé, mais avec ces magasins cela donne une tout autre ambiance.

Mme CAMUS : le propriétaire a vendu au plus offrant.

Mme CAZARD : Notre discours vise justement à travailler sur le potentiel de la ville, son attractivité afin d'attirer des commerces attractifs. Parfois nous faisons appel à un bureau d'étude qui nous conseille sur les commerces à mettre en place dans la ville.

M. VERRIER : la rue Gallieni était très commerçante il y a quelques années en arrière. J'ai noté un changement de la population de Rosny avec une proportion très importante de jeunes qui s'installent. Ce fut alors l'explosion des centres commerciaux, les commerçants recevant de moins en moins de clients. Une mort certaine de certains commerces s'en est suivi malheureusement.

Mme CAZARD : le schéma va justement nous démontrer comment la ville se compose et comment elle évolue.

Mme DELEMARLE : c'est dommage en effet que la rue Gallieni soit moins vivante.

Je suis agréablement surprise de l'arrivée de WHY NOT. Savez-vous ce qui va se passer sur la place de l'Eglise ? ce qui va se faire sur les immeubles VERECHIA ?

Est-ce envisageable que la mairie investisse des immeubles avec un loyer modéré afin que s'installent des commerces de proximité qui répondent à nos besoins ? Qu'en est-il du cordonnier ?

Mme CAZARD : le WHY NOT est un bel exemple de réussite. Nous espérons qu'avec son succès cela va créer des envies à d'autres.

Pour le cordonnier, les accords n'ont pas été respectés. Nous sommes sur du privé. Finalement c'est une pizzeria qui va s'installer, qui fera principalement de la vente à emporter. La Ville fera le nécessaire pour sécuriser les stationnements liés aux allers-retours des motos-livreurs.

Juste à côté, il y aura un restaurant gastronomique italien. Sur la place de l'Eglise, les projets sont en cours de réflexion .

M. PERGUET : il faudrait voir les autres commerces dans les autres quartiers sur l'ensemble de la ville. Quelle est votre stratégie ?

Mme CAMUS : l'étude se passera effectivement sur l'ensemble de la ville. L'idée est d'avoir une vision globale. Sur certains espaces il faudra capitaliser et sur d'autres il faudra valoriser ce qui est en place et y faire des propositions d'amélioration.

M. PERGUET : est-ce une question d'offre ou de mobilité ? Beaucoup de commerces déménagent et ferment, cela fait donc partir les clients dans les centres commerciaux.

Mme CAZARD : la Direction du Développement Urbain, regroupe en effet toutes ces thématiques.

Mme ROUSSEL : nous inviterons à un prochain conseil M. LE FLOCH, 8e adjoint au maire, en charge de la ville numérique, de l'innovation et de la communication publique, pour aborder entre autres le sujet des capteurs de pollution de l'air.

### **Points d'actualités et questions diverses**

---

Mme CAZARD : la Direction du Développement urbain a demandé auprès du directeur d'exploitation Mobilité RATP, à ce que les chauffeurs de bus coupent leurs moteurs à proximité de l'école du Centre. Un rappel a été fait dans ce sens aux agents. Il a également été demandé de mieux réguler les horaires.

Mme CAMUS : une association des commerçants est en cours de création. Je suis en attente des statuts. L'association regroupera tous les commerçants sur toute la ville.

M. PERGUET : un accident a eu lieu aux abords de l'école Simone Veil. Comment mieux gérer la sécurité sur ce secteur ?

M. BANNIER : je n'ai pas eu l'information concernant cet incident. Je vais m'en informer. Au dernier conseil de quartier, la sécurisation de la rue Jean Jaurès avait été évoquée afin notamment d'y installer un feu. Un engagement auprès de M. HAMROUN a été pris du côté du Département pour mieux la sécuriser.

M. DAUPHINOT : M. BANNIER vous pouvez peut-être discuter avec M. HAMROUN concernant la rue Gabriel Péri, peut-être qu'une solution sera également trouvée.

Mme DELEMARLE : il y a un feu « rue de Verdun » qui ne passe jamais au vert. Il faudrait trouver une solution, peut-être voir avec le rythme des feux.

Mme BADEY : les caméras à la Mare Huguet fonctionnent-elles ? ont-elles vue sur l'entrée de la rue (entrée maestria) ?

M. BANNIER : c'est une rue privée.

M. DAUPHINOT : une fois que la ZAC sera terminée, la rue passera publique. Pour le moment c'est un chantier.

M. BANNIER : la brigade de l'environnement est en cours de recrutement. Trois agents sont déjà recrutés, le dernier est en cours. La brigade a pour mission la prévention et la lutte contre l'incivisme qui se manifeste par des atteintes à la salubrité publique et au cadre de vie. Elle est notamment chargée de lutter contre la prolifération des tags, les dépôts sauvages et les déjections canines par des actions préventives de terrain, de sensibilisation et d'information de la réglementation auprès des habitants. Les premiers mois de sa mise place, nous serons sur des actions d'information et de sensibilisation, ensuite nous passerons à la sanction (amende).

Trois infractions au code pénal :

Cas 2 : 35 euros pour les personnes qui n'ont pas rentré leurs poubelles

Cas 4 : 35 euros pour les personnes qui jettent des mégots ou urinent sur la voie publique par exemple

Cas 5 : 1500 à 3000 pour un dépôt d'ordures via une voiture

M. HAAS : souhaite féliciter le travail acharné de M. BANNIER pour faire avancer les choses.

M. ROUSSEL : M. PATTE en amont du conseil vous nous avez fait parvenir une question relative au défrichage 10 rue des Balettes. Je vais vous lire la réponse reçue de la part de Mme ALBARET, Directrice adjoint en charge des espaces verts.

« Dans le cadre de ce projet d'aménagement de jardins familiaux, de nombreuses contraintes techniques ont rendu impossible la conservation des arbres présents sur la parcelle.

En effet, la création de ces jardins nécessite la prise en compte de plusieurs facteurs :

- Réalisation de parcelles de mêmes surfaces
- Prise en compte des contraintes liées à la parcelle (forme très allongée et pentue)
- Problème de sécurisation du mur qui jouxte la propriété voisine
- Nivellement du site par paliers pour l'implantation des jardins
- Installation de cabanons avec récupérateurs d'eau de pluie
- Création d'un chemin d'accès
- Etc.

Aussi, je tiens à vous préciser que si nous avons eu la possibilité de conserver ces arbres, nous l'aurions fait, mais toutes ces contraintes ont rendu la chose impossible.

Mais soyez assuré que la Ville met tout en œuvre pour protéger et développer son patrimoine arboré, et ce sur la totalité du territoire communal ».

Mme ROUSSEL : Je vous communique aussi une information qui m'a été transmise par Mme NICOLEAU (chargée de mission cadre de vie à la DVQ) : des bornes anti-stationnement sont en cours d'installation rue Pascal, suite à la GUSP de juillet 2022.

Mme ROUSSEL : sachez que nous sommes toujours en discussion avec le service des espaces verts concernant les plaques informatives à installer à côté de nos arbres fruitiers. Une solution moins couteuse est activement recherchée, nous vous tiendrons informés de la suite.

Au cours des prochaines semaines, Mme BUSSUGU et moi-même restons disponibles pour vous accompagner dans la mise en place de vos projets. Pour le prochain conseil de quartier, nous vous donnons rendez-vous dans trois mois.

Merci pour votre présence.